

<https://www.francetransactions.com/actus/immobilier/taux-immo/immobilier-00011933.html>



# Apollonia : les victimes attendent la mise en examen de banques majeures

- ð Actualités - à Actualités Immobilier - È Taux / Immobilier -



Publication date: mardi 4 août 2020

---

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021 - Tous droits réservés

---

## Appolonia : plusieurs banques mises en examen

Les victimes de l'affaire Apollonia attendent "la mise en examen de banques majeures" après celles de cinq autres établissements financiers dans ce dossier d'escroquerie présumée aux investissements immobiliers, a indiqué mardi leur avocat.

"On attend la mise en examen de banques majeures", a déclaré Me Jacques Gobert lors d'une conférence de presse à Paris, quelques jours après la mise en cause de cinq établissements financiers.

La juge marseillaise Catherine Lévy a mis en examen la semaine dernière la holding et deux filiales du Crédit immobilier de France (CIF), dont une en Rhône-Alpes-Auvergne, pour escroqueries en bande organisée, complicité et recel selon les cas.

Deux jours plus tard, c'était au tour de la fédération régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen et de sa caisse locale de l'Etang de Berre (Bouches-du-Rhône) d'être mises en examen pour escroqueries en bande organisée.

## Appolonia : mauvaises informations, faux documents...

"Les banques ont accepté de violer sciemment la loi à plusieurs reprises", a affirmé Me Gobert, avocat de l'association des victimes (ASDEVILM).

Elles ont donc "*participé activement à l'escroquerie*", selon lui. Il leur reproche notamment de s'être "*abstenues de fournir des informations*" aux personnes démarchées par Apollonia et de ne pas leur avoir "*notifié les offres de prêt*".

Devant le tribunal "*elles ont produit de faux documents*", a affirmé l'avocat qui a porté plainte pour "*tentative d'escroquerie au jugement*".

Claude Michel, président de l'association de victimes, a accusé les banques de "*s'acharner*" contre elles et de les "*agresser*" en demandant la saisie de leurs biens immobiliers, mobiliers et comptes bancaires.

Il a demandé "*réparation de tous les dommages*", à savoir "*l'escroquerie initiale, la restitution de l'argent par les banques et la prise en charge des coûts générés par ce scandale*".

Près d'un millier de personnes, selon l'avocat, ont été victimes de l'escroquerie par la société immobilière Apollonia.

Les clients se sont retrouvés surendettés, voire ruinés, alors que leurs revenus locatifs et avantages fiscaux, découlant de leur statut de loueur en meublé professionnel, étaient censés couvrir la totalité de leurs investissements.

*PS:immobilier*